

ARRETE

portant désignation des membres de la commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures pour l'admission en Licence 3ème année GESTION

parcours Bachelor of Science in Global Management

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 donnant compétence au président de l'université pour nommer les membres des jurys,

ARRETE:

Article 1er

La commission pédagogique chargée d'examiner les candidatures pour l'admission au titre de l'année universitaire 2023-2024 en :

Licence 3ème année GESTION parcours Bachelor of Science in Global Management

est composée comme suit :

- BENET Nathalie, Maître de conférences
- MUNZEL Andreas, Professeur des universités
- THERON Christelle, Maître de conférences

Article 2

L'admission est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de la commission.

XX

Le Directeur de l'Ecole de Management, Hervé PENAN Fait à Toulouse, le 10/03/2023

Le Président de l'Université, Hugues KENFACK